



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 2313

Texte de la question

SERVICE CIVIL VOLONTAIRE

M. le président. La parole est à Mme Claude Greff, pour le groupe UMP.

Mme Claude Greff. Ma question s'adresse à M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Le Président de la République a annoncé la création d'un service civil volontaire, qui concernera cinquante mille jeunes en 2007. Ce service, que nous voulons en effet volontaire, associera accompagnement et formation. Il inclura de nombreux dispositifs et s'exercera notamment dans le secteur associatif. Vous avez défendu le projet de loi relatif au volontariat associatif devant le Sénat le 12 mai, monsieur le ministre, et nous examinerons bientôt ce texte qui devrait permettre à nos concitoyens, et notamment aux jeunes, de s'investir pour une durée déterminée dans des projets d'intérêt général au sein d'une structure associative. Les associations disposeront ainsi de nouvelles ressources humaines.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous préciser le rôle du volontariat associatif, particulièrement dans le service civil volontaire, et nous dire combien de personnes seront concernées par ce nouveau dispositif ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

M. Jean-François Lamour, *ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative*. Le service civil volontaire est en effet une formidable opportunité, madame la députée. C'est pour nous l'occasion de signer un pacte de confiance avec la jeunesse, celle qui attend de notre part, comme l'a rappelé le Président de la République, un geste prouvant que nous ne faisons pas l'amalgame entre les voyous et l'immense majorité des jeunes. Il permettra de les accompagner et de les former pour qu'ils puissent mieux s'insérer dans la société. Certains sont laissés en marge et attendent un geste fort.

Le service civil volontaire permettra aussi de reconnaître leur engagement au service des autres dans des projets d'intérêt général, en direction de personnes encore plus en difficulté. C'est cela, le volontariat ! En aucune façon le service civil ne doit devenir obligatoire.

M. Yves Nicolin. Pourquoi ?

M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Ce n'est pas avec des recettes du passé que l'on pourra élaborer des formules modernes et innovantes pour notre jeunesse : ce serait lui envoyer un mauvais signe. Mesdames et messieurs les députés de l'opposition, vous avez rappelé l'existence d'un projet de loi de 2003, mais en 2000 vous avez voté en faveur du volontariat associatif pour remplacer le service national. S'il y a géométrie variable, c'est bien de votre côté qu'elle se situe ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

Le volontariat permettra aussi bien aux jeunes sortis des écoles d'ingénieurs ou de commerce qu'aux jeunes en difficulté de participer ensemble à des projets d'intérêt général : allez donc voir Unis-Cité travailler et mettre en place des projets collectifs dans tous les quartiers de France, et vous vous apercevrez que ce volontariat a du sens, tout comme le programme des Cadets de la République ou le projet " Défense deuxième chance " ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Maxime Gremetz. Mieux vaudrait rétablir le service militaire !

Données clés

Auteur : [Mme Claude Greff](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2313

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 17 novembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 novembre 2005